

Marcher pour embellir votre quartier

Grand Montparnasse : place à votre quartier !

La démarche municipale « Embellir votre quartier » vous invite à contribuer aux projets d'aménagements de l'espace public en priorité sur les thématiques d'accessibilité, d'apaisement de la circulation, de végétalisation, de désencombrement, de piétonisation ou encore d'aménagement cyclable.

Réaliser un diagnostic en marchant est un moyen de transmettre aux services de la Ville de Paris votre connaissance de votre quartier. En tant que riveraines et riverains, vous êtes en contact direct avec la vie du quartier et vous croisez de multiples points de vues : cyclistes, enfants, commerçants, usagers de transports en commun, promeneurs, joggeurs...

Vous pourrez ainsi repérer les contraintes à l'accessibilité, l'ergonomie du mobilier urbain (bornes sonores, bandes d'éveil à la vigilance, bancs), les coupures de parcours, la dangerosité de certaines situations et donner votre avis sur les ambiances sonores ou situations d'inconfort thermique (ex. plein soleil).

Ce document est un outil permettant à toutes et à tous de réaliser de manière autonome un diagnostic de l'espace public en marchant.

Objectifs

- Repérer des éléments positifs ou négatifs
- Pointer des possibilités d'aménagements

Les étapes de votre diagnostic :

1. Définir un parcours dans le quartier du Grand Montparnasse

Choisissez votre parcours dans le quartier Grand Montparnasse qui est délimité par :

- **Au Nord** : le boulevard du Montparnasse
- **A l'Est** : le boulevard de Raspail puis l'avenue du Général Leclerc
- **Au Sud** : la rue Brezin puis la rue de la Sablière et la rue Pernetz
- **A l'Ouest** : le faisceau de la gare Montparnasse

Profitez de vos trajets quotidiens pour effectuer vos repérages ! Vous pouvez observer l'espace public selon différentes temporalités (matin, soir, heure de fréquentation particulière, en semaine ou le weekend...).

2. S'équiper pour faire un relevé

- Réfléchir aux sujets que l'on va aborder : vous trouverez en **annexe** de ce document une liste des points d'attention possibles pour votre diagnostic.
- Pour établir un relevé, se munir par exemple : d'un enregistreur vocal, stylo ou feutre, support rigide, de quoi photographier, du papier brouillon. Vous pouvez aussi vous faire accompagner et réaliser cette marche en binôme ou à plusieurs (en respectant les règles de regroupement en vigueur sur l'espace public).
- Pour soi, se munir d'un masque et en fonction de la durée prévue du parcours et de la météo : des vêtements et chaussures adaptés.

3. Marcher, tester et être attentif à l'espace public

Soyez attentif à l'espace public pour questionner sa qualité et enrichir son état des lieux, ses atouts et faiblesses. Attention à respecter les règles en vigueur sur l'espace public.

Pour réaliser votre relevé en marchant, vous pouvez : annoter une feuille, enregistrer vos impressions (pour les restituer ensuite en format numérique) ou encore commenter l'espace public aux personnes accompagnantes qui se chargeront de prendre des notes et des photographies.

En préambule, précisez la date, l'heure et la météo du jour de votre marche, ces facteurs influenceront votre diagnostic de l'espace public.

A chacun de vos points d'arrêt, il vous faudra renseigner les informations suivantes :

- **La localisation** : l'adresse ou la proximité avec un lieu identifiable (école, bibliothèque, commerce etc.)
- **Votre appréciation globale sur ce site** : très positive, positive, neutre, négative ou très négative
- **La problématique du lieu** : quel besoin ressentez-vous à cet endroit ?
- **La description d'une action ou d'un projet proposé** : selon le besoin ressenti, n'hésitez pas à faire une proposition d'aménagement de l'espace public.
- **La thématique de votre proposition** : en résumé, votre proposition porte sur ; de l'accessibilité ? Du désencombrement ? De l'apaisement de la circulation ? De la végétalisation ? de la piétonisation ? De l'aménagement vélo ?
- **En conclusion de votre parcours**, vous pouvez aussi faire le bilan de l'endroit du parcours où vous vous êtes senti le mieux ou le moins bien et expliciter pourquoi.

4. Restituer des propositions argumentées

A l'issue de cette marche, il vous faudra restituer en format numérique (document word par exemple) les éléments de votre diagnostic.

Vous pourrez enfin nous les envoyer par email (embellirparis14@paris.fr) ou les imprimer et les restituer directement en mairie d'arrondissement.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également de façon autonome déposer vos propositions sur le site : idee.paris.fr

Vous pouvez joindre à vos contributions un document texte ou une photo de repérage.

Explorez votre quartier et faites des propositions !

La Mairie du 14^e, les services de la voirie et des déplacements et le CAUE de Paris vous remercient pour votre mobilisation.

Retrouvez toutes les informations sur la démarche "Embellir votre quartier" sur le site internet de votre Mairie d'arrondissement : marie14.paris.fr

Ce document vous est proposé par le CAUE de Paris, pour plus d'informations : <http://www.caue75.fr/>

ANNEXE : Les points d'attentions possibles

1. Les continuités de cheminement

- La largeur des trottoirs et son adaptation à la densité de piéton
- Les traversées piétonnes (sécurité, logique, facilité...)
- Le mobilier urbain (implantation, utilité, état...)
- Le confort de chacun (largeur de l'espace public, partage de la rue...)
- La densité de circulation automobile et son impact sur le confort général d'usage de la rue
- Les haltes possibles (assises, arceaux vélos, stationnements...)
- L'accessibilité (continuité du cheminement, sécurité, clarté de la signalisation...)

2. Les paysages de l'espace public

- Les matériaux de revêtement (état, confort, esthétique)
- L'éclairage urbain (état, confort, ambiance)
- La place de la nature (implantation, état, esthétique, usage)
- Les arbres d'alignement (implantation, état du pied, manque)

3. L'animation de l'espace public

- La place des enfants dans la ville (sécurité, équipement dédié, usage...)
- Le sport dans la rue (équipement dédié, usage, ambiance...)
- La fréquentation liée aux équipements (partage de la rue, ambiance, usage...)
- La fréquentation liée aux commerces (partage de la rue, ambiance, usage...)
- Les flux (interconnexion entre les modes de déplacement, affluence, fluidité des mouvements...)
- Le bruit (circulation, fréquentation, ambiance...)